

PÔLE TRANSITION ECOLOGIQUE,
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET ESPACE
PUBLIC

Département des Mobilités
Direction des Transports

Objet : carte billettique primaire

Affaire suivie par : Ophélie MELIAN
Courriel : mobilites@grandbesancon.fr
Tél. 03.81.87.89.99

Besançon, le 07 mars 2024

Madame Anne VIGNOT
Présidente de Grand Besançon Métropole

à

MESDAMES ET MESSIEURS LES
PARENTS D'ELEVES

Madame, Monsieur,

Grand Besançon Métropole souhaite doter les écoliers transportés par les services de transport scolaire Ginko d'une carte billettique gratuite en remplacement de la carte cartonnée utilisée actuellement.

Votre commune a été retenue pour expérimenter ce dispositif sur la fin de l'année scolaire 2023/2024.

Le mode d'attribution de la carte et le support changent mais comme aujourd'hui, le transport de votre enfant, de la maternelle au CM2, reste gratuit entre son domicile et l'école maternelle ou élémentaire de rattachement.

L'objectif de cette démarche est de permettre une acquisition pédagogique du geste de validation de la carte Ginko lors de la montée à bord de l'autocar et de disposer d'éléments statistiques sur la fréquentation des services.

Le document joint vous présente ce dispositif et les démarches à effectuer afin d'obtenir la carte billettique de votre enfant.

Un bilan de l'expérimentation sera réalisé avant l'été afin de préparer la généralisation du dispositif sur l'ensemble des communes concernées d'ici fin 2024.

Je vous remercie pour votre contribution à ce projet et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes meilleures salutations.

Pour la Maire,
Par délégation,



Marie ZEHAF
Conseillère Municipale Déléguée

EXPÉRIMENTATION

Dotation d'une carte Ginko billettique gratuite pour votre enfant

Une nouvelle carte billettique en remplacement de la carte Ginko cartonnée, utilisée actuellement par votre enfant, pour se rendre à l'école en transport scolaire.



Votre commune a été choisie pour participer à cette expérimentation sur la fin d'année scolaire 2023/2024.

Mode d'emploi :

1 Procédez à la demande gratuite de la carte Ginko Mobilités pour votre enfant avant le 12/04/2024 :

- › Rendez-vous sur www.ginko.voyage et connectez-vous ou créez votre Espace Perso. Vous avez déjà un compte Ginko ? utilisez-le pour procéder à la demande de carte.
- › Accédez à la rubrique « Boutique », puis « Commander une carte Ginko Mobilités » et remplissez le formulaire
- › Choisissez le mode de livraison « click&collect » (la carte Ginko Mobilités sera directement envoyée à la mairie de votre commune, qui vous la remettra en main propre)
- › Ajoutez le code de réduction « EXPECOLEEV » pour rendre votre commande gratuite
- › Validez votre commande

2 Réceptionnez la carte Ginko Mobilités

- › La mairie de votre commune se chargera de vous remettre la carte nominative Ginko (la carte Ginko Mobilités sera remise à la mairie de votre commune, qui vous indiquera les modalités de distribution)

3

Utilisez la carte Ginko Mobilités à compter du lundi 6 mai 2024

- Le titre chargé sur la carte est valable pendant l'année scolaire en cours (jusqu'au vendredi 5 juillet).
- La carte devra être validée par votre enfant à chaque montée à bord du bus
- La carte est valable uniquement sur la ligne reliant votre commune à l'établissement scolaire fréquenté par votre enfant
- La carte sera rechargée gratuitement pour chaque année scolaire effectuée à l'école primaire.
- En cas de perte, le duplicata sera facturé 4€

www.ginko.voyage

Appli Ginko Mobilités

03 70 27 71 60

(prix d'un appel local)



Les mobilités de
Grand Besançon Métropole



PÔLE MOBILITES
Direction des transports
Service Exploitation

COMPTE-RENDU

Objet : Expérimentation d'une carte billettique pour les élèves transportés par un service Ginko Primaire-Réunion du 2 avril

Présents : M. Guyen – Mme Beaupain – Mme Zehaf – M. Morel – Mme Melian – Parents d'élèves
Excusés : @
Absents : @

Après les propos introductifs de M. Guyen et Mme Zehaf, le projet consistant à doter d'une carte billettique les élèves des classes maternelles et élémentaires transportés par un service Ginko Primaire est présenté aux parents.

Le déroulé de l'expérimentation qui va être menée sur Ecole-Valentin et Velesmes-Essarts sur la fin de l'année scolaire est également expliqué.

Les principaux points évoqués lors des échanges sont les suivants :

- 1. Que se passera-t-il si un enfant n'a pas sa carte ?** les élèves ne seront pas verbalisés en cas d'oubli ou de perte et ils seront pris en charge dans tous les cas. Un rappel des consignes d'usage du transport sera fait auprès de la famille en cas de défaut de présentation répété.
- 2. Coût de la carte et du transport :** Le cout du transport est pris en charge par GBM et restera gratuit pour les familles. Les élèves seront dotés gratuitement de la carte mais le duplicata sera payant (4€).
- 3. Quel est le périmètre d'utilisation du Pass Primaire ?** l'abonnement gratuit chargé sur la carte billettique Primaire n'est valable que sur le circuit concerné entre la commune et l'école. Il ne permet pas d'utiliser d'autres lignes Ginko.
- 4. La carte donnée aux élèves de CM2 cette année pourra-t-elle être utilisée pour charger un Pass 4/17 ans pour la rentrée prochaine ?** oui (validité du support 5 ans)
- 5. La carte billettique Primaire permet-elle de charger d'autres titres ?** oui, il est possible d'y charger un pass 10 voyages par exemple et d'utiliser les autocars, bus et tram du réseau Ginko
- 6. Procédure pour obtenir de la carte :** les personnes disposant déjà d'un compte Ginko peuvent l'utiliser pour commander la carte billettique Primaire sur le site Ginko. Pour les personnes ne disposant pas de compte, il convient de créer un « espace perso » sur le site Ginko pour pouvoir commander la carte en ligne.
- 7. Procédure de distribution des cartes :** les parents demandent si une distribution par l'intermédiaire de l'école serait possible pour éviter d'avoir à passer à la mairie. Pour l'instant c'est le retrait en mairie sur présentation d'une pièce d'identité qui est privilégié.
- 8. Les horaires du transport vont-ils être adaptés si le temps de validation met le car en retard ?** L'expérimentation doit justement permettre d'observer l'éventuel impact sur le temps

de parcours du service. Un accompagnement par des agents GBM sera effectué lors de l'expérimentation afin de constater les éventuelles différentes problématiques.

9. **Accessoire accompagnant la carte** : pour permettre aux élèves de valider le plus facilement possible, la carte billettique sera équipée soit d'un cordon sécurisé, soit d'un clips pouvant s'accrocher sur un vêtement. La Mairie va vérifier avec les Directrices de l'école quel accessoire est le plus approprié.
10. **Retour d'expérience** : pour toute question ou difficulté lors de l'expérimentation, les parents peuvent s'adresser à la mairie qui fera le lien avec GBM. Des agents de la Direction des Transports seront également présents sur le terrain lors du lancement de l'opération. Un questionnaire sera adressé aux familles fin juin pour recueillir leurs impressions.
11. **Problème de retard sur le service de transport** : en cas de problème récurrent il convient d'avertir la mairie ou de faire une réclamation via le formulaire de contact disponible sur le site Ginko.
12. **Dangerosité à la sortie de 11h45 et 16h30** : l'horaire de mise en position de l'autocar a été avancé pour cette sortie pour éviter qu'il ne manœuvre alors que des élèves sont déjà sortis de l'école. Il n'y pas de changement sur l'heure de départ de l'école ni pour le retour des élèves à chaque arrêt.

Destinataire(s) : @